



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 39

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Séance du 27 juin 2018

OBJET :

DE-18-06-1-30) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA METROPOLE
DU GRAND PARIS DANS LE CADRE DU FONDS D'INVESTISSEMENT
METROPOLITAIN RENOVATION DES INFRASTRUCTURES FIBRE
OPTIQUE ET CUIVRE DE L'HOTEL-DE-VILLE

L'an deux mille dix-huit, le mercredi vingt-sept juin à dix-neuf heures,

**Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par
Madame le Maire le mercredi 20 juin 2018 conformément au Code général
des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL,
Maire.**

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme
MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M.
LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, Mme
LOCQUEVILLE, Adjoints ; M. MALÉ, Mme COUSTEIX, M. BELLELLE, Mme
GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE,
M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. LAFON, M. SERFATI,
M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M.
DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, PITAVY, Mme MAFFRE-BOUCLET,
Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE.

Absents excusés : Mme KISILAK (pouvoir à Mme COUSTEIX), M. MOTTE
(pouvoir à M. BEAUFRÈRE), Mme DUPRÉ (pouvoir à Mme LE BIDEAU).

Absente : Mme POMMIER .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180627-lmc1H5338H1-DE
Date de réception en Préfecture : 29/06/2018
Date de Publication : 29/06/2018

Le Conseil...

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil métropolitain du Grand Paris 2016/09/21 en date du 30 septembre 2016 portant création du Fonds d'Investissement Métropolitain ;

Vu le projet de réalisation de travaux de rénovation des infrastructures fibre optique et cuivre de l'Hôtel de Ville ;

Considérant que les travaux objet de la présente délibération s'inscrivent dans le cadre de la subvention du Fond d'Investissement Métropolitain ;

Après avis de la commission des finances locales et de la performance de l'action publique du 25 juin 2018 ;

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Habitat, Démocratie participative et Vie des quartiers du 20 juin 2018,

Après avis de la commission Finances municipales et performance de l'action publique du 18 juin 2018,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Sollicite auprès de la Métropole du Grand Paris au titre du Fonds d'Investissement Métropolitain, une subvention pour la réalisation des travaux de rénovation des infrastructures fibre optique et cuivre de l'Hôtel de Ville.

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer les différents documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire